

COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 JUIN 2011

L'an deux mil onze le dix sept juin à dix huit heures trente  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,  
sous la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

**Etaient présents :**

M. JANNIN Jean Luc M. TARAMAZZO Jean Louis, M.MARCHAND Jean François,  
Mme KUCHLY Agnès, M.CHARON Michel, Mme LE DAVAY Catherine,  
M BLANCHARD Michel, Mme DE CLARENS ;M MATHIEU Jean-Claude ;  
Mme ADAM Marielle

**Absents**

Mme BELTOISE Katia ; Mme LALLIER Jacqueline, M. BLESTEL Alexandre

Secrétaire de séance : Mme Agnès KUCHLY

**Ordre du jour**

Approbation du précédent compte rendu du 24 Mai 2011

- Délibération tarif de la location du Barnum et convention entre la commune et le foyer rural
- Délibération autorisant Mme le maire à clôturer le compte de l'association Renaissance Chapelle saint Gilles auprès de la Banque postale
- Délibération désignant les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs
- Délibération approuvant le périmètre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Yvelines

**Questions diverses**

Etude Frais scolarité année Scolaire 2011/2012  
Attente devis entretien espaces verts par la CUMA  
Ouverture chantier reprise de concessions en état d'abandon

Le Compte rendu du conseil Municipal du 24/05/11 **est approuvé** à l'unanimité

**Délibération tarif de la location du Barnum et convention entre la commune et le foyer rural**

Vu le protocole de location du Barnum approuvé par le conseil Municipal

Considérant les demandes de location des habitants de St Forget

Madame le maire propose de créer un tarif de location

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un tarif de location pour les deux barnums

400€ pour le week end pour le barnum de 8m x5m (du vendredi soir au lundi matin)

500 € de caution

50 € pour la livraison

100€ par jour pour le barnum 3mx4,5 m ou 200€ (du vendredi soir au lundi matin)

500€ de caution

**Délibération autorisant Mme le maire à clôturer le compte de l'association Renaissance Chapelle saint Gilles auprès de la Banque postale**

Considérant que l'association Renaissance Chapelle Saint-Gilles n'a plus lieu d'être et que l'association a demandé la clôture de son compte auprès de la banque postale.

Considérant que l'association souhaite faire don du solde du compte à l'association Passion Patrimoine ayant le même objet

Le conseil Municipal à l'unanimité

Accepte de recevoir le don de l'association Renaissance Chapelle Saint-Gilles

Notification sera faite auprès du dernier Président de l'association Renaissance Chapelle Saint- Gilles Monsieur Creno

**Délibération désignant les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs**

Le conseil municipal s'est réuni en mairie le vendredi 17 juin 2011 à dix huit heures trente

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale

**a) composition du bureau électoral.**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr Blanchard et Mr Mathieu ainsi que Mme Kuchly et Mme Le Davay

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**Election des Délégués**

Les candidatures enregistrées : Mme Gossare/Mr Blanchard/Mr Jannin

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :11

- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :11
- majorité absolue :7

Ont obtenu :

Mme GOSSARE : 11. voix  
M. BLANCHARD : 11 voix  
M JANNIN 11 voix

Mme GOSSARE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mr BLANCHARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mr JANNIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

#### Election des Suppléants

Les candidatures enregistrées : Mme Le Davay/Mr Charon/ Mr Marchand

Mme le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :11
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :11
- majorité absolue :7

Ont obtenu :

Mme LE DAVAY: 11. voix  
M. CHARON : 11 voix  
M MARCHAND 11 voix

Mme LE DAVAY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

Mr CHARON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mr MARCHAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

#### **Délibération approuvant le périmètre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Yvelines**

vu le code général des collectivités territoriales

vu la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités locales, et notamment son article 35

vu le schéma départemental de coopération intercommunal notifié par Monsieur le Préfet

vu l'exposé de Monsieur le Maire,

considérant que le projet de schéma correspond aux attentes de la commune en matière d'intercommunalité  
après en avoir délibéré

décide à l'unanimité des membres présents  
d'approuver le schéma de coopération intercommunal des Yvelines

Première réunion le 12 juillet salle Jean Racine à Saint Rémy les Chevreuse à 18h30

### **Questions diverses**

Etude Frais scolarité année Scolaire 2011/2012

Un courrier explicatif de l'aide apportée aux parents d'enfants scolarisés sur les écoles de Chevreuse pour la rentrée 2011/2012 est déposé dans les boites aux lettres.

Un devis pour l'entretien des espaces verts est en attente par la CUMA

Madame Gossare propose de recontacter les pompes funèbres afin de lancer le déplacement des tombes anciennes.

La séance est levée à 19h30

Madame Françoise  
GOSSARE

Madame Catherine LE  
DAVAY

Monsieur Michel  
BLANCHARD

Monsieur Jean-Luc JANNIN

Monsieur Jean-Claude  
MATHIEU

Madame Katia BELTOISE

Madame Marielle ADAM

Monsieur Jean-François  
MARCHAND

Madame Agnès KUCHLY

Monsieur Michel CHARON

Madame Jacqueline  
LALLIER

Madame Geneviève de  
CLARENS

Monsieur Jean-Louis  
TARAMAZZO

Monsieur Alexandre  
BLESTEL

PAGE

Page PAGE 4 sur NUMPAGES 4